



Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

**Comité directeur pour l'éducation au service
du développement durable de la Commission
économique pour l'Europe****Dix-septième réunion**

Genève, 30 et 31 mai 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la dix-septième réunion****qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 30 mai 2022
à 10 heures*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable :
 - a) Progrès accomplis dans l'application de la Stratégie ;
 - b) Cadre régional de coopération pour le développement durable : participation à l'édition 2022 du Forum régional pour le développement durable et bilan de la table ronde d'apprentissage entre pairs sur l'objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité), organisée par le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe dans le cadre du Forum et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ;
 - c) Résultats de l'enquête sur l'objectif des activités de renforcement des capacités ;

* Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription en ligne (<https://indico.un.org/event/36531/>), au plus tard une semaine avant la réunion. Avant de se rendre à la réunion, les représentants devront obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan et d'autres informations pratiques sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe, à l'adresse suivante : www.unece.org/meetings/practical.html). En cas de difficultés, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone au numéro suivant : +41 22 917 2682.



d) Renforcement des capacités dans les domaines d'action prioritaires du cadre d'application nouvellement élaboré : bilan de la conférence internationale sur l'approche paninstitutionnelle qui s'est tenue à Lunteren, aux Pays-Bas, du 28 au 30 mars 2022.

3. Compte rendu des préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement organisée par la Commission économique pour l'Europe (Nicosie, 5-7 octobre 2022) :

a) Questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, 5-7 octobre 2022).

b) Décisions prises à la session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (Genève (hybride), 9-12 mai 2022) présentant un intérêt pour le Comité directeur ;

c) Préparatifs du pays hôte ;

d) Projet de déclaration ministérielle de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement ;

e) Organisation des manifestations parallèles ;

f) Ressources nécessaires.

4. Compte rendu des travaux du Groupe spécial de la planification stratégique :

a) Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030 ;

b) Projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025.

5. Bilan des travaux du Groupe spécial des indicateurs : projet de modèle de rapport sur l'application de la Stratégie (2021-2030).

6. L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : point sur les activités menées par la Plateforme Jeunesse de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable depuis la réunion précédente :

a) Plan d'activités pour la Plateforme Jeunesse dans la région pour la période 2021-2025 ;

b) Activités et manifestations parallèles envisageables sur le thème « Les jeunes et l'éducation en vue du développement durable » à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».

7. Activités récemment menées dans le cadre d'autres instances internationales pour promouvoir l'éducation en vue du développement durable.

8. Participation du Comité directeur aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales.

9. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus.

10. Publication de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe.

11. Intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable.

12. Questions relatives au fonds d'affectation spéciale :

a) État d'avancement du projet de coopération technique extrabudgétaire intitulé « Strengthening the capacity of UNECE member States in implementation of the UNECE Strategy for Education on Sustainable Development » (Renforcement de la capacité des États membres de la CEE à appliquer la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable) ;

b) Prolongement d'un projet : questions soumises à la décision du Comité exécutif de la CEE ;

c) Plan de contributions volontaires.

13. Calendrier des réunions.
14. Questions diverses.
15. Clôture de la session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Date et heure : lundi 30 mai, 10 heures-10 h 10.

1. Le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) devrait adopter l'ordre du jour de sa dix-septième réunion, tel qu'il figure dans le présent document. Le projet d'ordre du jour a été établi par le secrétariat et la Présidente du Comité¹.

Document(s) :

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-septième réunion (ECE/CEP/AC.13/2022/1)

2. Application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

a) Progrès accomplis dans l'application de la Stratégie

Date et heure : lundi 30 mai, 10 h 10-11 heures.

2. Afin de faciliter le suivi des progrès réalisés dans l'application de la Stratégie depuis la présentation en 2018 des rapports nationaux d'application pour le quatrième cycle de rapports obligatoires, un questionnaire (ECE/CEP/AC.13/2022/5) sera envoyé aux pays avant la dix-septième réunion. Les questionnaires remplis, qui devront être renvoyés au secrétariat le 15 avril 2022 au plus tard, tiendront lieu de rapports informels sur l'application de la Stratégie.

3. Pendant la réunion, le secrétariat donnera une brève vue d'ensemble des progrès réalisés dans l'application de la Stratégie et des enseignements tirés par les États membres de la CEE, sur la base de l'analyse des questionnaires informels renvoyés par les pays.

4. Dans le questionnaire, une attention particulière sera accordée aux principales thématiques prioritaires du nouveau cadre d'application de la Stratégie (2021-2030) (ECE/CEP/AC.13/2022/3), à savoir : la qualité de l'éducation et l'éducation en vue du développement durable (EDD) ; l'approche paninstitutionnelle et l'EDD ; l'éducation numérique, l'informatique et l'EDD ; l'entrepreneuriat, l'employabilité, l'innovation et l'EDD ; les jeunes et l'EDD.

5. Les pays seront invités à compléter l'exposé du secrétariat en présentant les principales activités et initiatives menées depuis la seizième réunion du Comité directeur (Genève, 10 et 11 mai 2021). On s'attachera en particulier à montrer l'aide qu'apportent les stratégies nationales en matière d'EDD face aux faits nouveaux et aux obstacles dans ce domaine, en tenant compte des quatre volets principaux du nouveau cadre d'application pour la période 2021-2030 et du rôle des jeunes dans l'EDD. Étant donné le peu de temps disponible, les interventions ne devront pas dépasser trois minutes.

¹ L'ordre du jour provisoire annoté et les autres documents de la réunion, y compris les documents informels, seront publiés sur la page Web de la réunion : <https://unece.org/info/Environmental-Policy/Education-for-Sustainable-Development/events/362834>.

Document(s) :

Thèmes proposés pour les rapports sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (rapports informels des pays pour 2022) (ECE/CEP/AC.13/2022/5).

- b) Cadre régional de coopération pour le développement durable : participation à l'édition 2022 du Forum régional pour le développement durable et bilan de la table ronde d'apprentissage entre pairs sur l'objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité), organisée par le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe dans le cadre du Forum et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)**

Date et heure : lundi 30 mai, 11 heures-11 h 20.

6. Le secrétariat informera les participants à la réunion des résultats de la deuxième session de la table ronde d'apprentissage entre pairs sur l'objectif de développement durable 4, qui s'est tenue en ligne le 7 avril 2022 dans le cadre du Forum régional sur le développement durable. Cette table ronde avait pour thème « Rééquilibrer les populations, la planète et la prospérité : l'EDD comme catalyseur essentiel des 17 ODD et du Programme 2030 » (Genève, 6 et 7 avril 2022 ; document d'information n° 1).

Document(s) :

Outline of the peer learning round table “Regional ESD strategies to accelerate implementation of the 2030 Agenda” (document d'information n° 1)

- c) Résultats de l'enquête sur l'objectif des activités de renforcement des capacités**

Date et heure : lundi 30 mai, 11 h 20-11 h 40.

7. Comme suite à la décision prise à la seizième réunion du Comité², le secrétariat, en coopération avec la Présidente et le Bureau du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable, a élaboré un questionnaire (enquête) dans le but de déterminer l'objectif, la nature et les sources de financement des activités de renforcement des capacités à mener pendant la prochaine phase de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (2021-2030).

8. Lors de la réunion, le secrétariat communiquera au Comité les résultats de l'enquête, qui aideront à appréhender les besoins et les stratégies des États membres et des donateurs, et dont il sera tenu compte pour organiser, concevoir et mener à bien les futures activités de renforcement des capacités.

9. Les pays seront invités à compléter la présentation du secrétariat par des propositions supplémentaires sur l'objectif des futures activités de renforcement des capacités.

10. Sur la base des résultats de l'enquête et des propositions formulées pendant la réunion, y compris en ce qui concerne les sources de financement de chacune des activités prévues, le Comité sera invité à déterminer les objectifs et le nombre éventuel d'activités de renforcement des capacités à organiser pour la première tranche (2022-2025).

11. Le secrétariat sera chargé d'inclure la décision du Comité dans le rapport de la réunion.

² ECE/CEP/AC.13/2021/2, par. 44 à 46.

- d) **Renforcement des capacités dans les domaines d'action prioritaires du cadre d'application nouvellement élaboré : bilan de la conférence internationale sur l'approche paninstitutionnelle qui s'est tenue à Lunteren, aux Pays-Bas, du 28 au 30 mars 2022**

Date et heure : lundi 30 mai, 11 h 40-midi.

12. Le secrétariat, en collaboration avec le pays hôte, informera le Comité des résultats de la conférence internationale sur l'approche paninstitutionnelle qui s'est tenue à Lunteren, aux Pays-Bas, du 28 au 30 mars 2022.

3. **Compte rendu des préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement organisée par la Commission économique pour l'Europe (Nicosie, 5-7 octobre 2022)**

- a) **Questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, 5-7 octobre 2022)**

Date et heure : lundi 30 mai, midi-12 h 20

13. Le Comité directeur sera informé des décisions pertinentes du Comité des politiques de l'environnement de la CEE, notamment en ce qui concerne les questions d'organisation relatives à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Nicosie, 5-7 octobre 2022), le cadre proposé pour la préparation de la Conférence et les ressources requises pour accueillir cette manifestation (document d'information n° 2).

Document(s) :

Organizational issues for the Ninth Environment for Europe Ministerial Conference, including the Third High-level Meeting of Education and Environment Ministries (document d'information n° 2).

- b) **Décisions prises à la session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement de la CEE (Genève (hybride), 9-12 mai 2022) présentant un intérêt pour le Comité directeur**

Date et heure : lundi 30 mai, 12 h 20-12 h 40.

14. Le Comité directeur sera informé des décisions découlant de la session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement de la CEE (Genève (hybride), 9-12 mai 2022) qui présentent un intérêt pour ses travaux.

- c) **Préparatifs du pays hôte**

Date et heure : lundi 30 mai, 12 h 40-13 heures.

15. Le Comité directeur sera informé de l'état d'avancement des préparatifs du pays hôte de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement.

- d) **Projet de déclaration ministérielle de la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement**

Date et heure : lundi 30 mai, 15 heures-15 h 10.

16. Le Comité directeur sera informé des documents officiels à établir pour examen à la Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement, y compris le projet de plan de la déclaration ministérielle (ECE/CEP/AC.13/2022/7).

17. Le secrétariat présentera succinctement au Comité directeur le processus de rédaction de la déclaration ministérielle qui doit être adoptée à la réunion de haut niveau et les travaux du groupe de rédaction, qui est constitué de volontaires et qui a élaboré les grandes lignes du projet de déclaration.

18. Le Comité sera invité à examiner le projet de déclaration ministérielle et à décider s'il l'approuve en tant que document final en vue de sa soumission à la Réunion de haut niveau, ou s'il doit demander au groupe de rédaction et au secrétariat de le modifier en fonction des observations éventuellement formulées pendant la réunion pour en établir une version finale à temps pour la Réunion de haut niveau pour adoption.

Document(s) :

Documents officiels à examiner à la troisième Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement – y compris le projet de plan de la déclaration ministérielle (ECE/CEP/AC.13/2022/7)

e) Organisation des manifestations parallèles

Date et heure : lundi 30 mai, 15 h 10-15 h 20.

19. Le Comité directeur sera informé des questions relatives à l'organisation des manifestations parallèles qui auront lieu dans le cadre de la Conférence ministérielle, ainsi que de la procédure à suivre pour demander l'organisation d'une telle manifestation.

f) Ressources nécessaires

Date et heure : lundi 30 mai, 15 h 20-15 h 30.

20. Le Comité directeur sera informé des ressources nécessaires à l'organisation de la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement (voir document d'information n° 2).

4. Compte rendu des travaux du Groupe spécial de la planification stratégique

a) Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2030

Date et heure : lundi 30 mai, 13 h 30-16 heures.

21. À sa seizième réunion, le Comité directeur a examiné la version quasi définitive de la note de réflexion sur le cadre d'application pour l'après-2019 (y compris le préambule et les quatre volets) et a demandé au secrétariat de recueillir toutes les observations et de les envoyer au Groupe spécial de la planification stratégique afin que celui-ci élabore la version finale du document en vue de la soumettre à la présente réunion du Comité pour approbation³.

22. La Présidente du Comité directeur présentera brièvement le déroulement de l'élaboration du projet de note de réflexion sur le cadre d'application pour l'après-2019, qui est terminé et a été inclus dans le document intitulé « Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour la période 2021-2030 » (ECE/CEP/AC.13/2022/3). Le nouveau cadre sera présenté à la Réunion de haut niveau des ministères de l'éducation et des ministères de l'environnement de 2022, en tant que principal document d'orientation pour les États membres.

23. Le Comité sera invité à approuver le rapport définitif, qui a été soumis en tant que document officiel et traduit pour la présente réunion (ECE/CEP/AC.13/2022/3).

³ Ibid., par. 66.

Document(s) :

Cadre d'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour la période 2021-2030 (ECE/CEP/AC.13/2022/3).

b) Projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable de 2021 à 2025

Date et heure : lundi 30 mai, 16 heures-16 h 30.

24. Le Président du Comité directeur présentera pour examen les grandes lignes du projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour la période 2021-2025 (ECE/CEP/AC.13/2022/4), en vue de son adoption. Ce document établit le plan des activités à mener au cours de la prochaine phase de la Stratégie (2021-2025) aux niveaux national et international, conformément au nouveau mandat qui sera défini par les ministères de l'éducation et les ministères de l'environnement à leur troisième Réunion de haut niveau.

25. Le Comité directeur sera invité à formuler des observations sur le projet de document.

26. Il sera demandé au secrétariat d'incorporer les observations formulées dans la proposition d'esquisse du projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de 2021 à 2025 et d'élaborer la version définitive de ce document en vue de sa soumission officielle à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra en 2023.

Document(s) :

Projet de plan de travail pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour la période 2021-2025 (ECE/CEP/AC.13/2022/4).

5. Bilan des travaux du Groupe spécial des indicateurs : projet de modèle de rapport sur l'application de la Stratégie (2021-2030)

Date et heure : lundi 30 mai, 16 h 30-17 heures.

27. Le secrétariat et le Président du Groupe spécial des indicateurs informeront le Comité directeur des résultats des travaux du Groupe spécial et de l'état d'avancement du projet de modèle de rapport intitulé « Format for reporting on the implementation of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development (2021-2030) », qui a été officiellement soumis pour examen à la quinzième réunion du Comité directeur (Genève, 19 et 20 octobre 2020) (document d'information n° 3).

28. Sur la base des informations à jour qui seront fournies lors de l'examen du point 5, le Comité décidera de la suite à donner en ce qui concerne le délai alloué pour élaborer le document.

Document(s) :

Projet de modèle de rapport : "Format for reporting on the implementation of the United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development (2021-2030)" (document d'information n° 3).

6. L'éducation en vue du développement durable et la jeunesse : point sur les activités menées par la Plateforme Jeunesse de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable depuis la réunion précédente

a) Plan d'activités pour la Plateforme Jeunesse dans la région pour la période 2021-2025

Date et heure : mardi 31 mai, 10 heures-10 h 10.

29. Comme suite à la décision prise à la seizième réunion du Comité directeur⁴, le coordinateur de la Plateforme Jeunesse de la CEE pour l'EDD présentera au Comité directeur, pour approbation, son plan d'activités pour la période 2021-2025 dans la région (document d'information n° 4).

Document(s) :

Draft activity plan for the Youth Platform in the region for the period 2021-2025 (document d'information n° 4)

b) Activités et manifestations parallèles envisageables sur le thème « Les jeunes et l'éducation en vue du développement durable » à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

Date et heure : mardi 31 mai, 10 h 10-10 h 20.

30. Le Comité directeur sera également informé des activités et des manifestations parallèles qui pourraient être organisées sur le thème « Les jeunes et l'EDD » à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (document d'information n° 5).

Document(s) :

Draft outline of possible activities and side events on "Youth and Education for Sustainable Development" to be organized during the Ninth Environment for Europe Ministerial Conference (document d'information n° 5)

7. Activités récemment menées dans le cadre d'autres instances internationales pour promouvoir l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : mardi 31 mai, 10 h 20-11 h 20.

31. Le Comité directeur sera mis au courant des activités récemment menées dans le cadre d'autres instances internationales pour promouvoir l'EDD. Il sera informé de l'état d'avancement de l'action menée par l'UNESCO pour mettre l'éducation au service du développement durable à l'échelle mondiale. Un représentant de l'UNESCO présentera au Comité :

a) Un bref aperçu des temps forts de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable (en ligne, 17-19 mai 2021) et des éléments phares de la Déclaration de Berlin sur l'éducation au développement durable ;

b) Les temps forts d'autres manifestations importantes liées l'EDD, à savoir : la réunion préparatoire à la Conférence des Parties (Milan, Italie, 30 septembre-2 octobre 2021), la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Glasgow, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 31 octobre-12 novembre 2021), la soixante-seizième session de l'Assemblée générale (New York, 14-27 septembre 2021), et le cinquième Forum de

⁴ Ibid., par. 86 c) i).

l'UNESCO sur l'éducation transformatrice pour le développement durable, la citoyenneté mondiale, la santé et le bien-être (Séoul (en ligne), 29 novembre-1^{er} décembre 2021) et les documents qui en découlent (Apprendre pour la planète, Teachers have their say) ;

c) Un bref aperçu et des informations récentes sur les initiatives nationales d'États membres de la CEE relatives à l'EDD.

32. Le Comité directeur sera informé de la participation au onzième Congrès mondial de l'éducation à l'environnement, intitulé « Building Bridges in Times of Climate Urgency » (Créer du lien dans un contexte d'urgence climatique), qui a eu lieu à Prague du 14 au 18 mars 2022, ainsi que des résultats de la table ronde organisée par le Comité directeur dans le cadre de cette manifestation, en coopération avec le PNUE et l'UNESCO.

33. Le Comité directeur sera également informé des activités récemment menées sous l'égide du PNUE, de la Commission européenne, de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation pour un développement durable, du réseau Global Education Network Europe, de la Convention-cadre sur la protection et le développement durable des Carpates, et d'autres instances.

8. Participation du Comité directeur aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales

Date et heure : mardi 31 mai, 11 h 20-11 h 30.

34. Les États membres seront invités à faire le point sur leur participation éventuelle ou prévue aux manifestations à venir d'instances régionales et internationales, à en informer le Comité, et à discuter des moyens de promouvoir les travaux du Comité.

35. Le Comité sera lui-même informé de sa participation à d'autres manifestations régionales et internationales à venir.

9. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus

Date et heure : mardi 31 mai, 11 h 30-midi.

36. Les délégations, en particulier celles de parties prenantes telles que les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, les centres régionaux pour l'environnement et les instituts de recherche, voudront peut-être faire part au Comité directeur de leurs activités actuelles ou prévues liées à l'application de la Stratégie sur les plans national et international.

10. Publication de travaux sur l'éducation en vue du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe

Date et heure : mardi 31 mai, midi-13 heures.

37. Il est rappelé au Comité que les deux publications suivantes, initialement prévues pour 2021, sortiront en 2022 :

- Rapport d'étape sur la mise en œuvre du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires dans le cadre de la Stratégie ;
- Recueil de bonnes pratiques en ce qui concerne la participation des jeunes à l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE.

38. La Présidente et le secrétariat informeront les membres du Comité directeur de l'état d'avancement des deux publications prévues.

11. Intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable

Date et heure : mardi 31 mai, 15 heures-15 h 30

39. Le secrétariat invitera les membres à faire part de leurs réalisations en matière d'intégration des questions de genre dans l'éducation en vue du développement durable et à donner des exemples d'initiatives intéressantes ou de bonnes pratiques en la matière.

12. Questions relatives au fonds d'affectation spéciale

- a) **État d'avancement du projet de coopération technique extrabudgétaire intitulé "Strengthening the capacity of UNECE member States in implementation of the UNECE Strategy for Education on Sustainable Development" (Renforcement de la capacité des États membres de la CEE à appliquer la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable)**

Date et heure : mardi 31 mai, 15 h 30-16 heures.

40. Le secrétariat rendra compte des contributions reçues depuis la dernière réunion du Comité, sur la base d'une note informelle (document d'information n° 6) qui sera soumise au Comité pour examen. Étant donné que la situation financière concernant la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable est toujours très difficile et que les activités régionales sont financées exclusivement par les contributions des États membres au fonds d'affectation spéciale, il est indispensable que les États membres indiquent par avance les contributions qu'ils entendent verser.

41. La Présidente du Comité directeur invitera les membres du Comité et les points de contact nationaux à examiner la situation financière compte tenu des activités menées dans le cadre de la Stratégie au cours des années précédentes afin d'envisager d'autres manières de procéder, comme la contribution en nature à différentes activités de programme.

42. Le Comité directeur sera invité à se pencher sur les perspectives de financement des activités de renforcement des capacités pour la prochaine décennie sur la base des résultats de l'enquête examinée au titre du point 2 c) de l'ordre du jour et en tenant compte des priorités du cadre d'application nouvellement rédigé.

43. Au cours du débat, le Comité directeur devrait rechercher des façons de mobiliser des fonds supplémentaires pour les activités de renforcement des capacités prévues aux niveaux national et sous-régional.

Document(s) :

Contributions, incurred expenses and estimated resource requirements (document d'information n° 6).

- b) **Prolongement d'un projet : questions soumises à la décision du Comité exécutif de la CEE**

Date et heure : mardi 31 mai, 16 heures-16 h 20.

44. Le Comité directeur sera informé de l'état d'avancement du projet de coopération technique extrabudgétaire E285 intitulé "Strengthening the capacity of UNECE member States in implementation of the UNECE Strategy for Education on Sustainable Development" (Renforcement de la capacité des États membres de la CEE à appliquer la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable), qui devait initialement se terminer à la fin de 2021, mais a été exceptionnellement prolongé jusqu'au 30 juin 2022.

45. Le Comité sera invité à demander au secrétariat de faire le nécessaire pour prolonger le projet E285, ou d'assurer son prolongement en concevant un projet qu'il accompagnera des procédures administratives requises, y compris l'ouverture d'un nouveau compte sous réserve de l'approbation du Comité exécutif.

c) Plan de contributions volontaires

Date et heure : mardi 31 mai, 16 h 20-16 h 30.

46. Le Comité directeur sera invité à discuter de la possibilité de réviser un plan de contributions volontaires proposé en 2005 dans le Cadre de Vilnius pour l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable dans le but d'assurer la disponibilité de sources de financement stables et prévisibles pour la bonne application de la Stratégie. Le plan de contributions proposé à l'époque faisait référence aux montants indicatifs suivants : 20 000 euros ou plus pour les « gros » donateurs, 2 000 euros ou plus pour les donateurs « de taille moyenne », et 200 euros ou plus pour les « petits » donateurs⁵.

47. Le secrétariat informera le Comité du fait qu'en l'état actuel des choses, les coûts administratifs liés à la réception de la contribution d'un État membre (c'est-à-dire les frais liés à l'enregistrement de la contribution et à l'affectation des fonds reçus) dépassent le montant minimum initialement approuvé, ce qui rend le système inefficace, voire néfaste au fonds d'affectation spéciale.

48. Le Comité souhaitera peut-être recommander un montant minimum indicatif pour les contributions volontaires.

13. Calendrier des réunions

Date et heure : mardi 31 mai, 16 h 30-16 h 40

49. Le Comité directeur sera invité à débattre de la structure et de la date de sa dix-huitième réunion, qui aura lieu en 2023, ainsi que des éventuelles réunions des groupes de travail d'experts (groupes spéciaux).

14. Questions diverses

Date et heure : mardi 31 mai, 16 h 40-16 h 50

50. Le Comité directeur sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

15. Clôture de la session

Date et heure : mardi 31 mai, 16 h 50-17 heures

51. Après quelques observations finales, la Présidente prononcera officiellement la clôture de la dix-septième réunion.

⁵ CEP/AC.13/2005/4/Rev.1, par. 18.